Question 1 : La comptabilité analytique (CA) est :

- a. Obligatoire
- b. Facultative
- c. Pratiquée par toutes les entreprises
- d. N'est pas pratiquée par l'ensemble des entreprises

Explication : la comptabilité analytique n'est généralement pas obligatoire pour toutes les entreprises. Elle constitue un outil de gestion interne permettant d'analyser les coûts et les résultats.

Question 2 : Le calcul des coûts est prioritaire :

- a. En comptabilité analytique (CA)
- b. En comptabilité générale (CG)
- c. En comptabilité des sociétés

Explication : la comptabilité analytique a principalement pour objectif de calculer et d'analyser les coûts afin d'aider les responsables à prendre des décisions.

Question 3 : Un coût de revient est la somme des charges afférentes à un produit ou un service :

- a. Au stade de l'achat
- b. Au stade de l'achat et de la production
- c. Au stade de la vente
- d. Aux stades de l'achat, de la production et de la vente inclus

Explication : le coût de revient comprend l'ensemble des coûts supportés pour un produit vendu ou un service rendu, depuis son acquisition ou sa production jusqu'à sa distribution, selon l'activité de l'entreprise.

Question 4 : Le calcul des coûts repose uniquement sur les charges enregistrées en comptabilité générale.

- a. Vrai

- b. Faux ☐

Explication : la comptabilité analytique utilise les charges de la comptabilité générale, mais elle peut les retraiter et intégrer des éléments supplétifs non enregistrés en comptabilité générale, selon la méthode utilisée.

Question 5 : Cochez les affirmations exactes concernant la technique de la comptabilité analytique.

- a. La CA est spécifiquement à usage interne. ☐
- b. La CA n'est pas réservée à l'usage des dirigeants d'entreprises. ☐
- c. La CA doit respecter les principes comptables connus en comptabilité générale, tels que la continuité d'exploitation et la permanence des méthodes. ☐
- d. La CA permet d'obtenir non seulement le résultat de l'entreprise, mais aussi les résultats des différents produits ou activités. ☐
- e. La CA permet de calculer un seul type de coûts, à savoir le coût de revient. ☐

Explications :

- a. Exacte : la CA est conçue principalement pour répondre aux besoins internes de gestion.
- b. Exacte : elle peut être utilisée par les dirigeants, les responsables de services, les contrôleurs de gestion et d'autres décideurs internes.
- c. Inexacte : la CA dispose de méthodes adaptées aux objectifs de gestion et n'est pas tenue de respecter systématiquement tous les principes de la comptabilité générale.
- d. Exacte : elle permet d'analyser la rentabilité par produit, activité, service ou commande.
- e. Inexacte : elle permet de calculer plusieurs types de coûts, notamment le coût d'achat, le coût de production et le coût de revient.

Question 1 : La comptabilité analytique (CA) est :

- a. Obligatoire
- b. Facultative
- c. Pratiquée par toutes les entreprises
- d. N'est pas pratiquée par l'ensemble des entreprises

Explication : la comptabilité analytique n'est généralement pas obligatoire pour toutes les entreprises. Elle constitue un outil de gestion interne permettant d'analyser les coûts et les résultats.

Question 2 : Le calcul des coûts est prioritaire :

- a. En comptabilité analytique (CA)
- b. En comptabilité générale (CG)
- c. En comptabilité des sociétés

Explication : la comptabilité analytique a principalement pour objectif de calculer et d'analyser les coûts afin d'aider les responsables à prendre des décisions.

Question 3 : Un coût de revient est la somme des charges afférentes à un produit ou un service :

- a. Au stade de l'achat
- b. Au stade de l'achat et de la production
- c. Au stade de la vente
- d. Aux stades de l'achat, de la production et de la vente inclus

Explication : le coût de revient comprend l'ensemble des coûts supportés pour un produit vendu ou un service rendu, depuis son acquisition ou sa production jusqu'à sa distribution, selon l'activité de l'entreprise.

Question 4 : Le calcul des coûts repose uniquement sur les charges enregistrées en comptabilité générale.

- a. Vrai

- b. Faux ☐

Explication : la comptabilité analytique utilise les charges de la comptabilité générale, mais elle peut les retraiter et intégrer des éléments supplétifs non enregistrés en comptabilité générale, selon la méthode utilisée.

Question 5 : Cochez les affirmations exactes concernant la technique de la comptabilité analytique.

- a. La CA est spécifiquement à usage interne. ☐
- b. La CA n'est pas réservée à l'usage des dirigeants d'entreprises. ☐
- c. La CA doit respecter les principes comptables connus en comptabilité générale, tels que la continuité d'exploitation et la permanence des méthodes. ☐
- d. La CA permet d'obtenir non seulement le résultat de l'entreprise, mais aussi les résultats des différents produits ou activités. ☐
- e. La CA permet de calculer un seul type de coûts, à savoir le coût de revient. ☐

Explications :

- a. Exacte : la CA est conçue principalement pour répondre aux besoins internes de gestion.
- b. Exacte : elle peut être utilisée par les dirigeants, les responsables de services, les contrôleurs de gestion et d'autres décideurs internes.
- c. Inexacte : la CA dispose de méthodes adaptées aux objectifs de gestion et n'est pas tenue de respecter systématiquement tous les principes de la comptabilité générale.
- d. Exacte : elle permet d'analyser la rentabilité par produit, activité, service ou commande.
- e. Inexacte : elle permet de calculer plusieurs types de coûts, notamment le coût d'achat, le coût de production et le coût de revient.